

## 4.2-2 CHAMPIONNAT INTERCLUBS PAR EQUIPES MIXTES SENIORS 2010

### REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le Règlement Général des Epreuves Fédérales par Equipes

« Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du Règlement Général. »

Jeudi 22 Avril	GOLF DE SAINT-LAZARE GCL
Mardi 11 Mai	GOLF DE BRIVE
Jeudi 27 Mai	GOLF D'AUBAZINE
Jeudi 03 Juin	GOLF DE LA PORCELAINE
Jeudi 24 Juin	GOLF DE NEUVIC
Jeudi 01 Juillet	GOLF DE MORTEMART
Jeudi 02 Septembre	GOLF DE SOUILLAC
Jeudi 21 Octobre	GOLF DE SAINT JUNIEN

### CONDITIONS DE PARTICIPATION

**Pour les clubs** : ouvert aux clubs de la Ligue plus Souillac, si le nombre de clubs de la ligue est inférieur à 8. Équipe de 6 joueurs ou joueuses. Les clubs participant à ce championnat interclubs par équipes mixtes du Limousin devront faire parvenir à la Ligue du Limousin avant le 12 avril 2010 la liste de leurs 5 joueurs majeurs qui ne pourront pas participer à la COUPE DU LIMOUSIN.

**Pour les joueurs** : Être de la catégorie Senior, licencié d'un club de la ligue, plus Souillac

**Messieurs** : avoir 55 ans la veille du premier jour de l'épreuve (né avant le 21 avril 1955,

**Dames** : avoir 50 ans la veille du premier jour de l'épreuve (née avant le 21 avril 1960)

**index club inférieur ou égal à 24,4** au jour de la compétition (28 pour les dames).

### FORME DE JEU

Équipes de 6 joueurs ou joueuses. Simple/ strok-play/ 18 trous sur les 6 premiers parcours désignés.

Un premier classement se fera par addition des 5 meilleures cartes en brut de chaque équipe sur chacun des 6 premiers parcours.

**Le 2 septembre**, demi finale, rencontre en match play brut sur le golf de Souillac

Équipe 1 contre Équipe 4 équipe 2 contre équipe 3

Équipe 5 contre équipe 8 équipe 6 contre équipe 7

**Le 21 octobre, finale**, sur le club de Saint Junien, match play brut

Vainqueur (1/4) contre vainqueur (2/3) et **petite finale** vainqueur (5/8) contre vainqueur (6/7)

Départ boules blanches, boules bleues

### ENGAGEMENT

**180 € par équipe** pour l'ensemble des 8 tours de la compétition à régler par chèque à l'ordre de la **ligue du Limousin et à adresser à la Ligue, Célicroux 87350 Panazol avant le 12 avril 2010**

**Greenfees de 25 €** par joueur payés par chèque à l'ordre de la Ligue du Limousin 10 jours avant chaque compétition.

La composition nominale des équipes sera faxée au club organisateur la veille de la compétition, avant midi, dans l'ordre des index

(nom, prénom, N° de licence, index).

**Les certificats médicaux seront exigés au départ**

### COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'Epreuve sera composé d'un responsable de la Ligue et de deux membres effectivement présents de la Commission Sportive du Club organisateur